

Pour la Sécurité sociale

+ DE SALAIRES + D'EMPLOIS

C'EST VITAL !



LA SÉCURITÉ SOCIALE EST EN DANGER

La Sécurité sociale, pilier de notre système de protection sociale, est l'objet d'attaques incessantes du patronat et du gouvernement. Les droits des salariés et des retraités sont remis en cause, tant du point de vue de l'assurance maladie que de la retraite ou de la politique familiale. Il en résulte toujours plus de difficultés pour se soigner, vivre décemment sa retraite, élever ses enfants...

DES CONSÉQUENCES AMPLIFIÉES PAR LA CRISE

La Sécurité sociale qui protège d'ordinaire des risques et aléas de la vie, et permet normalement d'aborder une nouvelle phase de la vie après le travail dans des conditions convenables, joue le rôle d'amortisseur social en temps de crise. Cependant, elle ne peut plus jouer correctement ce rôle lorsqu'elle est sans cesse agressée, au prétexte de réduire ce que les patrons appellent injustement le « coût du travail ». Prétextant des dépenses qui seraient trop élevées (on vit au-dessus de nos moyens ???), patronat et gouvernement s'en prennent aux droits en réduisant le niveau des prestations servies par la Sécurité sociale. Dans le même temps, ils remettent en cause sa pérennité financière en réduisant durablement les ressources (cotisations) des différents régimes, avec comme intention non déclarée le transfert des missions actuelles de la Sécurité sociale à des opérateurs privés (banques, assurance...), ce qui ne serait pas sans conséquence, aujourd'hui. En moyenne, quand la Sécurité sociale reçoit 100 euros, elle en redistribue 96, un opérateur privé reçoit 100 euros, il n'en redistribue que 75.

LE PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, CE NE SONT PAS LES DÉPENSES, MAIS LES RESSOURCES

Ce que vise le patronat, soutenu et accompagné par le gouvernement en place, c'est un désengagement total du financement de la Sécurité sociale. Ce serait autant de gagner pour verser des dividendes encore plus juteux aux actionnaires. Inversement,

assurer le développement de la Sécurité sociale et sa capacité à mieux répondre aux besoins en matière d'accès aux soins, de retraite, de prestations familiales..., c'est augmenter les ressources.

Nous pouvons y parvenir par :

- La création d'emplois stables et correctement rémunérés ;
- Une croissance réactivée par une véritable politique industrielle et des services publics performants ;
- Une distribution des richesses créées plus favorable au monde du travail ;
- L'augmentation / revalorisation des salaires.

LES RICHESSES SONT LÀ

Le niveau des dividendes distribués par les entreprises et aujourd'hui comparable à la totalité des dépenses de retraite tous régimes confondus, soit largement plus de 200 milliards d'euros. Si les dépenses de retraite bénéficient à environ 15 millions de retraités, une grande partie des dividendes arrive dans la poche de ... quelques milliers d'actionnaires.

Comme vient de le révéler la Cour des comptes, la fraude aux cotisations des employeurs représente pour les régimes un manque à gagner de plus de 25 milliards d'euros.

En outre, 230 milliards d'euros d'argent public sont versés aux entreprises pour soi-disant favoriser l'emploi. Or ces aides, qui proviennent de nos impôts, ne sont soumises à aucun contrôle ni contreparties et servent uniquement à augmenter la rentabilité pour accroître les dividendes versés (+ 30 % au 1^{er} semestre 2014). Ces 230 milliards seraient bien mieux utilisés s'ils étaient mis à disposition du financement des hôpitaux, des universités, d'une manière générale des services publics, de la Sécurité sociale et à l'investissement dans l'outil productif.

Pour la Sécurité sociale

**MOBILISONS-NOUS TOUS
ENSEMBLE LE 16 OCTOBRE
PARTOUT POUR GAGNER !**

Vous ne voulez pas en rester-là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr